



Le Mot du Maire

Enfin !!! Une année bien agitée qui se termine.

En effet, avec l'application des réformes gouvernementales qui sont venues s'ajouter aux conséquences directes de la crise économique, l'année 2010 aura été dure pour beaucoup d'entre nous.

En plus de l'aggravation des conditions de vie pour les plus fragiles et le désespoir des autres, la brutalité et l'incertitude de ces changements impactent même le fonctionnement de notre collectivité, je pense notamment à la communication des nouvelles règles de la fiscalité locale qui vont retarder le vote des budgets à fin avril, il faut y ajouter une réorganisation des Services de l'Etat précipitée et confuse au point que certains dossiers sont au point mort, ce qui ne favorise pas la dynamique nécessaire à une relance qui devient très urgente.

Espérons qu'en 2011 qui est une année d'élections (Cantonales et Sénatoriales) la boulimie de tout chambouler, se calmera et nous permettra d'y voir plus clair pour poursuivre les dossiers en cours (interconnexion de l'adduction d'eau avec Penne, mise en place du périmètre de protection de nos captages) et en programmer de nouveaux (logements à la Cité du Lac, extension du réseau d'assainissement, etc.

Et puisque c'est la période des Vœux, restons optimistes et retrouvons nous le 8 janvier à la Salle des Fêtes pour trinquer.

Bonne Année

Georges BOUSQUET

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Nous vous attendons tous pour
**les vœux du conseil
municipal** le samedi 8 janvier
2010 à 18 heures
dans la salle des fêtes.

Conseil municipal
le lundi 17 janvier 2011
à 20h30 à la mairie
de Vaour.

Permanences

Georges BOUSQUET tient sa permanence le vendredi après-midi, sur **rendez-vous**. (Tél. : 05 63 56 30 41)

Djemel BOURAHLA tient une permanence le lundi après-midi quand son service le lui permet. (Tél. : 05 63 56 30 41)

Gérard LANOYE tient une permanence tous les jeudis matin de 9 h à 12 h.

Permanence des assistantes sociales du canton de Vaour.
Les assistantes sociales du canton de Vaour, Mmes LINERES et VANDERSTRAETEN, tiennent leur permanence le premier mardi de chaque mois de 14h à 16h30 à la mairie de Vaour.

Information des Intercommunalités

Office de tourisme Intercommunal du Pays de Vaour

L'Office de tourisme Intercommunal du Pays de Vaour vient d'éditer un « nouveau guide de présentation touristique du Pays de Vaour ».

C'est un pays de sensations fortes et de culture millénaire, un pays pour les amoureux de nature et d'histoire, un pays d'eau et de pierre « de aiga e de peira ».

Chaque village fait l'objet d'une page de présentation du patrimoine, des activités « à faire » du patrimoine « à voir ».

L'histoire y est présente par les dolmens de Vaour, Penne, Milhars, Roussayrolles ; par les châteaux de Penne, Saint Michel de Vax, Marnaves et la Commanderie des Templiers de Vaour.

La vie rurale a laissé ses témoignages : moulins, pigeonniers, lavoirs, fontaines, fours, verreries, croix de chemin.

La vie culturelle y est présente par l'Été de Vaour, les expositions du Tinal à Milhars.

Les activités de pleine nature sont variées : canoë sur l'Aveyron, spéléologie, ballades équestres dans les Forêts de Grézelles et de Grésigne, randonnées pédestres avec les 5 boucles de « La Gresinhol » qui relie sur 84 km les sept communes dévoilant le Pays de Vaour au cœur d'une mosaïque de paysages exceptionnels et d'une biodiversité remarquable de la flore et de la faune

C'est une véritable invitation lancée aux touristes pour venir s'y détendre. Ce document disponible à Penne et à Milhars est largement distribué à l'extérieur (bourses d'échanges...) et téléchargeable.

Dans sa stratégie de communication l'O.T. a mis en ligne début juillet un nouveau site internet officiel www.tourisme81-paysdevaour.fr. Il comprend les rubriques d'hébergement, d'activités de pleine nature, d'artisanat, de commerces et produits locaux...le calendrier des manifestations des associations...et une rubrique « Vivre au Pays » avec une page réservée à chacune des communes de la CC. De nombreux liens ont été créés avec d'autres sites. Depuis son lancement de nombreux visiteurs l'ont consulté. Vous pouvez vous renseigner au près de l'O.T pour pouvoir mettre en valeur votre activité dans le site.

Ces deux outils sont destinés à mieux se faire connaître, ils doivent être développés et diffusés.

Renseignements : 05 63 56 36 68

ou ot.paysdevaour@vaour.net ou www.tourisme81-paysdevaour.fr

Echos de Vaour

Merci à Anne RAWNSLEY, qui a assuré la P.A.O. des Échos de Vaour depuis le numéro 2008-1 et a participé à la commission Communication, et à Pascal SORIN. Tous les deux quittent la commission Communication.

Je rappelle que la commission Communication est ouverte à tous. Nous recherchons un ou une bénévole du village pour assurer la P.A.O. du prochain numéro, et qui rejoindrait ainsi la commission Communication.

Gérard LANOYE

Prochain numéro des Échos de Vaour

Le prochain numéro des Échos de Vaour paraîtra fin mars/début avril.

Merci de nous faire parvenir vos courriers des lecteurs et les informations de vos associations ou entreprises dans la première quinzaine du mois de mars.

Pour les photos mettez-les SVP à part du texte, en fichier .jpg

MAIRIE de VAOUR Le Bourg—81140 Vaour

Responsable de la production :
Georges Bousquet

On participé à ce numéro :
Gérard Lanoye, Frédérique Pitaval, Nanette Rivera, Pascal Sorin, Cyril Bousquet.

Maquette, Mise en Page:
Anne Rawnsley

Dessins : Kathelène de Préville

1- Consommons responsables !

La consommation responsable constitue, avec l'éco-conception et le tri, l'essentiel de la prévention des déchets. Elle repose sur l'incitation du consommateur à faire des choix d'achat citoyens, cohérents avec ses besoins, son mode de vie et ses responsabilités.



Le consomm'acteur au pouvoir

En tant que citoyen-consommateur nous avons un rôle clé à jouer en devenant un véritable consomm'acteur de notre vie quotidienne. Les emballages sont indispensables, mais le sont-ils tous vraiment? Les entreprises travaillent pour limiter leur impact sur l'environnement, à nous aussi d'intervenir en consommant de façon responsable !

Le choix des bons réflexes

Nous achetons plus, nous trions plus... pourquoi ne pas consommer mieux? Concrètement ça donne quoi ?

- * Avant d'acheter un produit, j'évalue mes besoins et l'usage que j'en ferai
- * Je privilégie des matériaux contenant des produits recyclés qui n'en restent pas moins de qualité (ex : boîtes d'œufs en carton plutôt qu'en plastique ou polystyrène)
- * Je privilégie les produits pauvres en emballages : produits concentrés, écorecharges,...
- * Je vérifie la date de péremption pour éviter d'avoir à jeter inutilement des produits
- * Je préfère les produits à usage permanent aux produits jetables (serviette en tissu, piles rechargeables...)
- * Je privilégie les formats familiaux aux portions individuelles
- * J'évite autant que possible l'utilisation de produits toxiques
- * Je n'hésite pas à faire part aux entreprises de mes remarques pour améliorer les produits
- * J'utilise un sac cabas pour éviter d'avoir à jeter un sac plastique
- * Je préfère les produits en vrac et à la coupe
- * Je privilégie les produits locaux et de saison
- * Je réutilise mes déchets (papier verso comme brouillon, pot de confiture comme conserve...)
- * Je participe aux actions de sensibilisation sur les déchets pour apprendre et partager les bonnes pratiques visant à mieux consommer

Ainsi, le consomm'acteur peut:

- * Favoriser la valorisation matière en triant ses déchets ménagers et en jetant correctement
- * Réduire ses déchets en achetant mieux, en utilisant mieux et en favorisant le réemploi des produits
- * S'informer et se former pour devenir acteur du développement durable et transmettre aux générations futures les enseignements d'un comportement éco-citoyen

2- Collecte de vêtements



Tout au long de l'année, deux conteneurs à vêtements sont à votre disposition à la déchetterie des Cabannes. Vous pouvez y déposer vos vêtements, chaussures et linge de maison en bon état. Merci d'emballer vos dons dans des sacs plastiques bien fermés afin de les préserver et d'en faciliter le ramassage. En aucun cas, les vêtements et chaussures ne doivent être jetés dans les conteneurs jaunes de tri sélectif, ceux-ci étant réservés uniquement aux bouteilles plastiques, boîtes de conserves, bombes aérosols et papier-carton, merci de votre compréhension.

L'INF *eau*

La feuille d'information sur l'eau potable

2009



VAOUR

(Extrait du rapport annuel 2009
sur le prix et la qualité du service public)

TERRITOIRE

250 habitants

La commune organise le service d'eau potable.

La population desservie est de 250 habitants.



Le service est organisé par la commune

EXPLOITATION

En régie

La commune a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

La commune a la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

L'eau est distribuée à 204 abonnés (+2.00 % par rapport à 2008).



PRODUCTION

2 ressources
1 importation

La commune dispose de deux champs captant qui ont produit 27 004 m³ en 2009 :

- la Verrerie Basse : 20 974 m³ (78 %).

- Magné : 6 030 m³ (22 %).

La commune de Vaour a acheté 738 m³ à la commune de Roussayrolles.



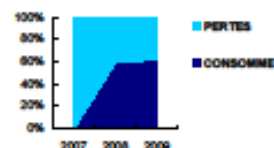
■ LOCAL
■ IMPORT

DISTRIBUTION

Un réseau de 25 km
16 028 m³ consommés

En 2009 les abonnés domestiques ont consommé 16 028 m³ (+14.82 % par rapport à 2008) soit en moyenne **176 litres par habitant et par jour**

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le rendement du réseau était de 61.7 % en 2009 (il était de 58.8 % en 2008).



Rendement du réseau

QUALITÉ

Moyenne

Le bilan fourni par la DDASS indique que l'eau de la commune est de qualité moyenne.

La démarche de protection de la ressource en eau est entamée.



PRIX

282.16 € pour 120 m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 282.16 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2010, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2.35 €/m³, +2.50 % par rapport à 2009.

Sur ce montant, 92 % reviennent à la collectivité pour les investissements, l'entretien et le fonctionnement, et les taxes s'élèvent à 8 %.



Répartition des montants collectés

Informations Municipales

Rappels

Vous pouvez demander à la mairie des grains pour lutter contre les souris et les rats. Protégez vos compteurs d'eau, de préférence avec de la mousse de polystyrène. Le remplacement des compteurs gelés vous est facturé.

Tri sélectif

Merci de démonter les cartons que vous mettez dans les containers jaunes. En dehors de la saison touristique, pour que la collecte des ordures ménagères nous coûte moins cher, les containers jaunes ne sont vidés que tous les quinze jours. Si vous mettez vos cartons démontés dans ces containers, cette fréquence de passage est suffisante.

Bâtiments municipaux

Pose de faïence au bâtiment de la Perception.

Adduction d'eau, assainissement

Ce trimestre, il s'est principalement agi de travaux d'entretien courant. Les roseaux ont été coupés à la station d'épuration.

Travaux d'entretien

Des chemins ont été nettoyés : celui qui mène à la station de pompage, celui d'Azam à Las Touzes, le chemin du Rial.

À venir :

Nettoyage de chemins

Voirie

L'entreprise Didier Maffre est intervenue pour mettre de la grave émulsion sur les tronçons les plus abimés de la route de Caquioul. Eurovia a goudronné la route d'Azam et les mêmes tronçons de la route de Caquioul.

Les employés municipaux ont bouché les trous avec de l'enrobé à froid sur de nombreuses voies, en utilisant le camion de Penne pour le transport du produit : rue de la Poste, montée derrière l'église (route du Ribatou), montée de la salle des Fêtes, place de l'Ormeau, route du château d'eau, route de Serène, route du Lac, route de la Peyre, route d'Alic, route de las Costes, route de Magné à Aymès, route de Las Touzes. Ils ont par la même occasion nettoyé les saignées pour permettre à l'eau de s'écouler.

Voirie à venir

De la castine va être mise pour boucher les plus gros trous sur le chemin du dolmen à Saint Michel et sur le chemin d'Azam à Las Touzes.

Etat Civil

Nous sommes au regret d'annoncer le décès de Gérard VINCENT survenu le 28 octobre 2010, et de Reine RAUCOULES née BONHOMME survenu le 9 novembre 2010. Nous présentons toutes nos condoléances à leurs familles et à leurs proches.

Bienvenue à :

*- Maxence, Angély, Noé, Lucien PLANTADE ROULENQ né à Albi le 20/11/2010, fils d' Alain, Claude, Michel PLANTADE et de Valérie, Laurence ROULENQ qui habitent à Al Bretou.
- Olive, Françoise, Ginette CARRETTE née à Lavaur le 15/11/2010, fille de Mathieu Lucien Fernand CARRETTE et de Sabine , Thérèse Micheline COLAZZO qui habitent à la ferme du Muret.*

Frédérique PITAVAL

COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les compte-rendus des conseils municipaux publiés dans les Échos de Vaour font référence à des délibérations sans toujours donner la formulation exacte. Pour les délibérations comme pour le reste des compte-rendus, seul le registre des délibérations a une valeur officielle.

Conseil municipal du 18 octobre 2010

Présents : Nathalie CASQUEL, Léonore STRAUCH, Georges BOUSQUET, Guy GUÉNÉE, Pascal SORIN, Christian LAFAGE, Gérard LANOYE, Nanette RIVERA.

Absents et excusés : Djemel BOURAHLA, Frédérique PITAVAL, Alain GREZES.

Délibération approuvant la sortie de la Communauté de Communes du Syndicat de Transport à la demande du Pays Cordais (GREAVI) au 31/12/2010

Georges BOUSQUET donne lecture de la délibération de la Communauté de Communes du Causse Nord Ouest du Tarn qui, par délibération du 10 Mai 2010, à demander son retrait du SIOG transport à la demande du Pays CORDAIS au 1er janvier 2011. Chaque conseil municipal concerné doit voter une délibération décidant son retrait du SIOG transport à la demande du Pays CORDAIS au 1er janvier 2011.

Le conseil, considérant que ce service ne correspond plus à la demande de notre territoire, vote à l'unanimité le retrait du SIOG.

Demandes du club de foot

Le club de foot de VAOUR, demande à pouvoir utiliser le minicar scolaire pour les matchs à l'extérieur. Ce serait pour environ 10 sorties sur la saison (septembre 2010- mai/juin 2011).

Au cours de la discussion, Georges BOUSQUET rappelle que cette mise à disposition a déjà été faite par le passé à l'association FAMILLES RURALES, dans le cadre du Centre de Loisirs notamment pour amener les enfants vers les piscines et autres animations de proximité avec des conducteurs référents, toujours les mêmes (sans possibilité de dérogation) et dont les copies des permis avaient été déposés en Mairie et transmis pour information à la caisse d'assurance.

Cette demande est acceptée par le conseil municipal par 5 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

Le club de foot demande également une subvention de fonctionnement. Le conseil rappelle que c'est de la compétence de la Communauté de Communes, et que c'est à elle qu'il faut faire la demande.

Point des dossiers en cours

Projet boulangerie

Le plan de financement du projet « Boulangerie » a été présenté au Comité du programmation du Pays de l'Albigeois et des Bastides en date du 13 octobre 2010. Le montant total de l'investissement est de 165 613 € TTC, il est prévu 80% de subventions, il resterait 20% du HT, soit 29 983 € à la charge des collectivités locales. Pour sa partie économique, le projet est porté par la Communauté de Communes, la répartition entre le Communauté de Communes et la Commune reste à préciser.

Le Comité du programmation du Pays de l'Albigeois et des Bastides, qui regroupe les techniciens, a classé l'opération comme urgente et donné un avis favorable. Le conseil de développement, composé d'élus et qui a le pouvoir de décision, a donné son accord mais a regretté le manque de concertation avec la population locale et suggère à la Communauté de Communes de travailler sur la mise en réseau des 3 petites épiceries de ce territoire (VAOUR, PENNE, MILHARS).

Informations Municipales

Questions diverses

Intervention de Madame Barbara ANDRIEU

Georges BOUSQUET donne la parole à Madame Barbara ANDRIEU, présente dans l'assistance, qui fait part à l'assemblée du problème qu'elle rencontre avec un maraîcher venant faire des livraisons de paniers dans le village et stationnant notamment à proximité de son épicerie. Elle interroge les membres du conseil municipal sur la légalité de cette activité.

Le conseil municipal répond qu'il n'a aucun pouvoir légal en la matière pour intervenir.

Certains élus se proposent pour rencontrer ce maraîcher pour lui conseiller de vendre ses produits sur le marché le jeudi matin ou de se rapprocher de Madame ANDRIEU pour voir avec elle et trouver un accord pour une vente de ses produits de maraîchage à l'épicerie.

Intervention d'une lectrice du Courrier des Lecteurs

Suite à l'intervention d'une lectrice, le conseil municipal a éclairci sa position sur la rubrique « Le Courrier des lecteurs » des « Échos de Vaour ». Il a été répété qu'en aucun cas la commission communication ne censurera un courrier sauf s'il est diffamatoire, injurieux ou anonyme. Les « Échos de Vaour » se veut le journal de tous ses habitants. Par contre certains courriers jugés trop longs pourront, en accord avec l'auteur, être raccourcis. Le conseil municipal peut émettre un avis sur l'opportunité d'un sujet traité dans un courrier et peut demander, avec l'accord de l'auteur, sa parution dans un prochain numéro.

Information logement

Madame TILLIE quittera son logement de la Maison BESSOU en fin d'année. La commission logement se réunira pour examiner les candidatures en cours.

Informations Fiscales 2011

Suite à la réforme de la taxe professionnelle et les conséquences du transfert de la taxe d'habitation tel qu'il est prévu dans la loi des finances 2010, les dotations 2011 et notamment les taux d'impositions de la fiscalité locale seront retardés. Les collectivités devraient avoir jusqu'au 30 avril 2011 pour voter leur budget.

Pascal SORIN

Conseil municipal du 15 novembre 2010

Présents : Léonore STRAUCH, Alain GREZES, Djemel BOURAHLA, Georges BOUSQUET, Guy GUÉNÉE, Pascal SORIN, Christian LAFAGE, Gérard LANOYE.

Absents et excusés : Frédérique PITAVAL, Nathalie CASQUEL, Nanette RIVERA.

Point périmètre de protection

Melle Marjorie VALLE, du Cabinet EATC, reprend le dossier. Il va être mis en place une coloration de l'eau sur le ruisseau de la Verrerie Basse, dès que son débit sera assez conséquent. Actuellement il n'a pas encore assez plu pour pouvoir réaliser cette expérience.

Avancement du projet Boulangerie

Il a reçu l'aval du comité territorial de pilotage du Pays le 19 octobre 2010.

Les différentes instances (Département, Région, État,...) ont donné leur accord de principe et nous sommes dans l'attente de connaître les montants précis des aides qui seront accordées pour ce projet.

Le montage financier prévisionnel de ce projet figure sur le compte rendu de la séance du 18 octobre 2010.

En ce qui concerne La reprise de l'épicerie, les aides allouées au repreneur sont de nature indivi-

Informations Municipales

duelle et relève de son statut personnel en qualité de demandeur d'emploi avant cette reprise d'activité.

Les boulangers concernés par le projet sur la fabrication du pain dans le fournil vont être contactés et tenus au courant de l'avancement de ce dossier.

Transport scolaire

Une des employés en charge du transport scolaire a pris son congé de maternité le 6 novembre et le poursuivra ensuite par un congé parental d'éducation.

Elle est remplacée depuis le 12 novembre et jusqu'au 1 juillet 2011 par une autre personne sur cette tournée de ramassage scolaire.

La régie des transports de VAOUR fera l'acquisition d'un nouveau minicar au cours du 1er semestre 2011 et procédera à un nouveau recrutement pour cette 2ème tournée de ramassage à partir de septembre 2011.

Questions diverses

Stage de danse

La salle des fêtes est mise à disposition (pour trois soirées de stage de danse de 19 H à 22 H) de Madame Coralie NEUVILLE, moyennant 10 € de location pour frais d'électricité et chauffage avec la cheminée soit le 2 décembre 2010, le 6 ou le 13 janvier, le 3 février 2011, en fonction du planning de réservation de la salle.

Melle NEUVILLE est invitée à venir remplir la convention de mise à disposition et fournir une attestation d'assurance couvrant son activité.

Local du Foot

Le local attenant au foot se libérant prochainement va être attribué au club pour y aménager le foyer.

Goûter de Noël

Comme chaque année, l'association Familles Rurales et l'association Été de VAOUR se regroupent pour organiser le goûter de Noël des enfants avec un spectacle dans la salle des fêtes du village.

Traditionnellement la commune de VAOUR soutient financièrement cet évènement. Il en est de même cette année pour un montant de 120 €.

Alain GREZES

Conseil municipal du 20 décembre 2010

Présents : Léonore STRAUCH, Frédérique PITAVAL, Nanette RIVERA, Djemel BOURAHLA, Georges BOUSQUET, Pascal SORIN, Christian LAFAGE, Gérard LANOYE.

Absents et excusés : Nathalie CASQUEL, Alain GREZES, Guy GUÉNÉE.

Observatoire de l'eau

Un rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable est établie par les services de l'État. Georges BOUSQUET en donne les éléments essentiels et informe le conseil que la synthèse sera publiée dans les Échos de Vaour. La discussion permet de préciser que les pertes du réseau ont diminué ces dernières années. L'eau utilisée par les pompiers et celle utilisée par les entreprises qui font les routes sont comptabilisées dans les pertes. Dans les comparaisons avec les autres communes, il faut tenir compte du fait que la commune de Vaour dispose d'un assainissement collectif qu'elle facture. Toutes les communes ne disposent pas d'un assainissement collectif.

Le conseil municipal doit dorénavant approuver ce rapport, ce qu'il fait par un vote à l'unanimité.

Informations Municipales

Groupement Forestier du Lac

Un courrier de la D.D.T. (Direction Départementale des Territoires) informe que la créance correspondant à l'avance faite par le Fonds Forestier National peut être abandonnée dans la mesure où le groupement forestier n'est pas en mesure de le rembourser. Il faut pour cela que le Groupement Forestier du Lac dénonce le contrat et donne son accord pour l'abandon de la créance. Cette décision devrait être prise par son assemblée générale qui se réunira le 7 janvier.

Cet abandon de créance va permettre au groupement forestier d'avoir les moyens financiers de faire quelques travaux d'entretien prévus par le plan de gestion. Ce dernier, obligatoire, a pu être fait grâce à une formation suivie par Pascal SORIN et Maurice CHARRETON.

Des aménagements, subventionnés à 100%, pourraient être faits autour du lac. Il faudrait pour cela qu'il appartienne à la commune ou, à défaut, au groupement forestier.

Demandes associations

Utilisation de la salle de motricité

Tohu Bohu demande à pouvoir utiliser la salle de motricité de l'école tous les jeudis et un lundi sur 2 pour des ateliers de techniques de bien-être corporel et de gymnastique sensorielle. Le conseil donne son accord de principe, il décide de demander l'avis, sur les horaires et la fréquence, de la Directrice de l'école chaque fois qu'une association souhaite utiliser cette salle, que le calendrier d'utilisation de cette salle soit tenu à la mairie et qu'une convention de mise à disposition de la salle soit signée avec chaque association qui l'utilise.

Repas des associations Vaouraises

Les associations Familles Rurales Vaour, Atmosphère, Été de Vaour ont prévu de réunir toutes les associations de Vaour à la Salle des Fêtes le 22 janvier 2011 pour un repas sous forme d'auberge espagnole. Elles demandent que la Salle des Fêtes soit mise gratuitement à disposition pour ce repas. Le but de ce repas-réunion est la coordination des associations et la mise en commun de moyens. Le conseil donne son accord pour la mise à disposition gratuite de la Salle des Fêtes.

Compte-rendu réunion Réseau d'école du 29/11/2010

La gestion des réseaux d'école était auparavant assurée par les collèges, celui de Cordes en ce qui nous concerne. Les collèges n'ont pas le droit de le faire et la Préfecture interdit que soient créés des SIVU dans ce but. La proposition faite est que la gestion soit assurée par la Communauté de Communes du Pays Cordais. Le SIVOS, qui a le pouvoir de décision, devrait donner son accord à cette solution.

Boulangerie

Les boulangers qui devaient s'installer à Vaour abandonnent ce projet. Ils ne se sont pas mis d'accord sur la structure à mettre en place pour pouvoir être 3 à utiliser le fournil. Les deux plus jeunes ne se sont pas décidés à se lancer seuls.

Le Tour de France

Le Tour de France de 2011 passera par Vaour en venant du col de Liberte pour se diriger ensuite vers Haute Serre, Saint Paul de Mamiac et Bruniquel.

Questions diverses

Conseil d'école du 5/11/2010

Le conseil d'école a fait le point des effectifs des enfants à la rentrée 2011 pour les écoles de Penne et de Vaour. Les prévisions qu'il est possible de faire actuellement montrent que les effectifs sont limités pour conserver les 4 classes, et qu'il suffirait de peu pour qu'une classe soit fermée. Les enfants des « toutes petites sections » (enfants de deux ans) ne sont pas comptés, ni les en-

Informations Municipales

fants des « petites sections » (enfants de trois ans) nés après le mois d'août.

Le conseil d'école a refusé de débattre du rythme scolaire : la demande a été reçue le vendredi et la réponse le lundi suivant.

Les panneaux d'affichage en liège réclamés par les enseignants pour Vaour ont été fabriqués par Pascal SORIN, il reste à les poser.

Les enseignants demandent aussi une armoire à pharmacie et des panneaux indiquant la direction de l'école et un panneau d'interdiction de stationner. Ces panneaux coûtent environ 397 € TTC.

Réclamation sur une facture d'eau

Une habitante demande une réduction sur sa facture d'eau qui fait état d'une consommation inhabituellement élevée à la suite du gel et d'un problème de robinet avant le compteur. Le conseil accepte seulement un étalement du règlement de la facture, chaque abonné est responsable du bon fonctionnement de son installation.

Rideaux pour la salle des Fêtes

Georges BOUSQUET a présenté le devis demandé à Nicole ALIBERT pour des rideaux permettant d'occulter les fenêtres de la salle des fêtes. Ces rideaux sont classés M1 pour la résistance au feu.

Le conseil suggère de demander aussi un devis à l'association Familles Rurales à condition qu'elle puisse fournir un procès-verbal pour la Commission de Sécurité, une facture et donner les mêmes garanties.

Cité du Lac

Un locataire demande que des peintures soit refaites dans son appartement.

Famille Tchétchène

Il est actuellement inacceptable de renvoyer en Tchétchénie des familles. Des personnes qui y sont retournées à la suite du refus de la France d'accorder le statut de réfugié politique ont été assassinées peu de temps après leur retour. Il y a actuellement 2 familles qui sont en cours de demande du statut de réfugié politique ou en cours de recours après une décision de refus.

Une famille actuellement hébergée par le CASAR (Comité Albigeois de Solidarité Avec les Réfugiés) doit quitter le logement le 28 décembre 2010. Léonore STRAUCH demande si la commune peut les loger gratuitement pendant une période deux mois et demi environ. Ils seront ensuite hébergés gratuitement dans un appartement de Maurice CHARRETON. Le comité qui les soutient peut leur assurer la nourriture et les dépenses courantes, mais pas le loyer. Le conseil est d'accord pour les loger gratuitement.

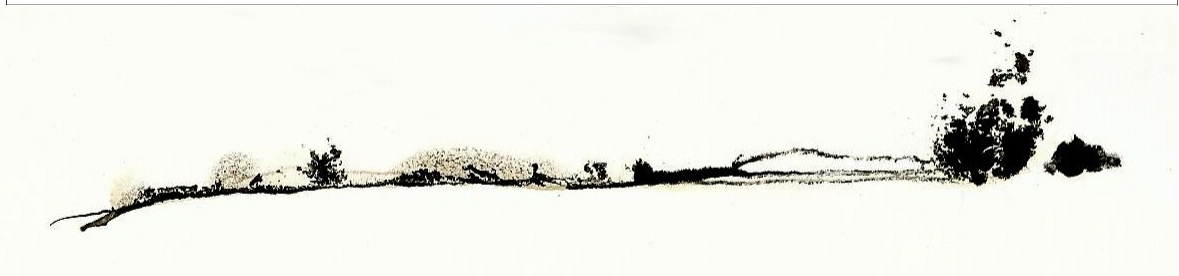
Pigeons

Il y a de nouveau beaucoup de fiente de pigeons sur le trottoir rue de la Poste le long du Relais Templier. Le conseil est d'accord pour que soit pris de nouveau des arrêtés pour demander aux chasseurs de les réguler.

Location de la maison BESSOU

La commission pour faire le point des demandes et attribuer le logement se réunira le mardi 28 décembre 2010 à 11h.

Gérard LANOYE



Informations pratiques

Médecins

Dr CHAUCOT : Lundi de 16h30 à 18h
Mercredi de 11h à 12h

Dr CHAUTARD : Mardi de 11h à 12h
Vendredi de 16h30 à 18h

La Poste

- Du mardi au vendredi de 13h45 à 16h45
- La conseillère financière reçoit sur rendez-vous le jeudi de 14h à 18h

La Mairie est ouverte au public

- Lundi de 13h30 à 17h30
- Mardi et jeudi de 9h à 12h 30 et de 13h30 à 17h30
- Mercredi de 9h à 12h
- Vendredi de 13h30 à 15h30

L'épicerie :

- Du lundi au samedi de 8h à 12h
- Mardi jeudi et vendredi de 17h à 19h

La station service :

- Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h
- Le dimanche de 8h à 12h

La médiathèque :

- Le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h
- le jeudi de 10h à 12h
- le samedi de 16h à 18h

La friperie :

- le mercredi de 10h à 12h30
- le jeudi de 10h à 12h30
- le samedi de 15h à 18h
- le 1er samedi du mois de 10h à 12h et de 15h à 18h

Informations des commerçants, artisans et entreprises

Envoyez vos textes à Gérard Lanoye : lanoye@action-reseau.com

Epicerie de Vaour

Votre épicerie villageoise ré-ouverte depuis septembre vous propose Pains, Viennoiseries, Tabacs divers mais aussi tout un assortiment de produits locaux (laitages, viandes, etc.), épicerie traditionnelle et un intéressant rayon « bio » et vidéo.

N'oubliez pas que les articles que vous convoitez peuvent être commandés dans toute la mesure du possible et tenus rapidement à votre disposition.

Bienvenue aux heures habituelles d'ouverture : du lundi au samedi de 8h à 12h ; mardi, jeudi, vendredi de 17h à 19h.



Le Coin des Associations

*« Les Échos de Vaour » donne la parole aux associations présentes sur la commune.
Transmettez-moi les messages à faire passer dans des Échos de Vaour à nanette@vaour.net .
Contactez-moi si votre association n'est pas connue.*

Nanette RIVERA

Été de Vaour

Dans un mail adressé à ses adhérents, l'Été de Vaour nous donne rendez-vous du 9 au 14 août 2011, pour la 26ème édition du festival.

Association Familles Rurales Vaour

Le 8 décembre, c'était le goûter de Noël, proposé par EDV et Familles Rurales, avec la participation de Vaour loisirs + et le soutien de la mairie. Toujours plus de monde (environ 150 personnes), des petits, des grands, et même quelques résidents de la Mazière pour cet après-midi joyeux et familial, qui débute avec le travail effectué depuis septembre dans les ateliers animés par Geneviève, suivi du spectacle de magie du Dr Troll , qui a mis le feu à la salle des fêtes aidé par les enfants, et pour finir les crêpes, les gaufres et le chocolat chaud.

Le 1er trimestre 2011 avec Familles Rurales :

A la friperie associative, refaisons la mode! Toujours beaucoup d'activités, des animations autour du tissu, de la couture, une approche du développement durable au travers de la récupération de textile, pour tous publics et tous âges, particuliers, associations, scolaires...

Ateliers couture (04 et 18 janvier, le 1er et le 15 février, le 8 et le 22 mars, de 9 h à 12 h) Ateliers d'initiation à la couture pour les enfants (12/01, 09/02 et 16/03, de 14 h à 17 h)

Ateliers de rénovation de chaises avec du tissu (5/02 à 14 h). Pour toutes ces activités, 2 € par séance et carte 2011 Familles Rurales (22 €)

Grande braderie en mars, le 23 de 10 h à 12 h 30, le 24 idem et le 26 de 15 h à 18 h

PS : Familles Rurales cherche local à Penne pour ouverture friperie

Médiathèque Noël Richard :

Attention, nouveaux horaires à partir du 1er janvier 2011 :

mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h, jeudi de 10h à 12h, et le samedi de 16h à 18h.

NOUVEAU: le 1er mercredi du mois, de 16 h 30 à 17 h 30 :

« L'Heure des Histoires », racontées aux enfants, dans le petit salon sous la bibliothèque et autour d'un petit goûter

Cette année, la médiathèque se consacre à la poésie et propose des rendez-vous réguliers avec écriture de poèmes :

le 26/01 de 16 h 30 à 18 h 30, atelier d'écriture poétique pour les enfants (maitrise de l'écriture et de la lecture nécessaire)

19/02 et 19/03 à 19 h 30, ateliers poétiques du soir, à partir de 14 ans ...

...et aussi, un concours de poésie : osez, écrivez, poétisez en rime ou en prose, pour faire rire ou pleurer, réfléchir ou rêver, il en restera toujours quelque chose, pour vous comme pour ceux qui vous liront...Pour les petits et les grands, en solo ou en groupes (classes, associations etc...)

Envois des poèmes à mediatheque@vaour.net ou à Médiathèque Noël Richard / Maison Commune / 81140 Vaour, le 1er avril au plus tard

(Si vous désirez faire partie du jury, contactez-nous)

Le Coin des Associations

RETENEZ BIEN CETTE DATE : LE 12 FÉVRIER, C'EST LA FÊTE DE LA MÉDIATHÈQUE!
 À 19 h, à la salle des fêtes, soirée cabaret, avec Eric Cartier et son slam, les DJ' du « Crumble Sound System » et une scène ouverte à tous! Entrée 3 €, plus restauration, buvette, animation pour les enfants...Soutenez votre médiathèque, soyez là, en famille ou entre amis!

Petite annonce : cherchons talents en tout genre, courageux et fous pour «agiter» scène ouverte artistique: chansons courtes et sketches (mime, poésie, performance, jonglerie, magie, clown etc...)

Contacts: 05 63 56 39 23 avant le 6 février.
 Mail: mediatheque@vaour.net

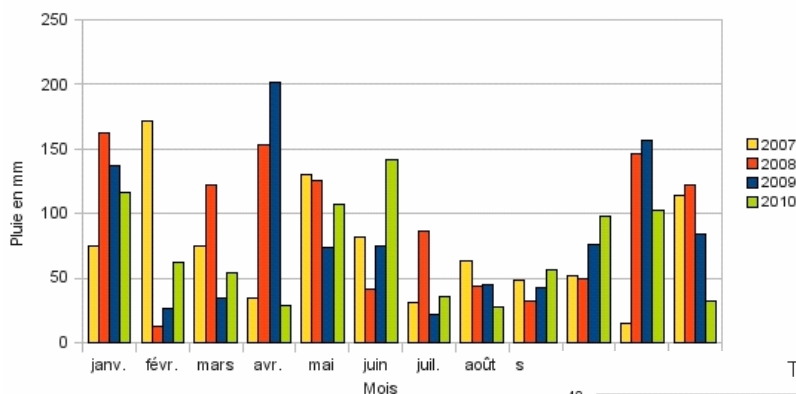
N'oubliez pas non plus les cours de yoga et les randonnées, pour être beau à l'intérieur comme à l'extérieur!

Bonne et joyeuse année à tous, et à bientôt (autour d'un verre, d'un vert ou d'un vers)
 Familles Rurales Vaour

REPAS DES ASSOCIATIONS le soir du 22 janvier 2011 sous forme d'auberge espagnole à l'initiative des associations Atmosphère, Été de Vaour et Familles Rurales. Toutes les associations du village sont invitées.

La pluviométrie et température à Vaour

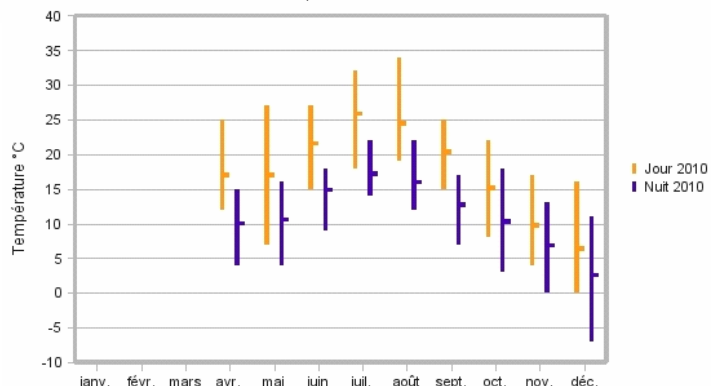
Pluviométrie
 Vaour



Paul de Rogez enregistre la pluviométrie à Vaour depuis de nombreuses années. Le graphique ci-dessous donne la pluviométrie mois par mois depuis 4 ans.

Les données de température proviennent de rédéric Masselin, elles sont prises à Montjoye, route d'Azam sous un abri exposé au nord.

Température à Vaour



Courrier des Lecteurs

Cette rubrique « Courrier des Lecteurs » est ouverte à tous pour vous exprimer sur tout ce qui concerne les habitants de la commune de Vaour. Tous les points de vue sont bienvenus mais nous préférons les sujets qui touchent le maximum de personnes. Le comité de rédaction se réserve le droit de raccourcir le texte pour des raisons d'espace, en accord avec l'auteur.

Nous ne publierons pas les courriers anonymes, ni ceux dont le contenu est injurieux ou diffamatoire. Vos adresses email ne seront jamais publiées.

*Veillez expédier vos courriers à la Mairie de Vaour ou par email à Gérard Lanoye :
lanoye@action-reseau.com*

Anne RAWNSLEY

Les courriers publiés ci-après sont écrits sous la responsabilité de leurs auteurs. Ils ne peuvent refléter la position du conseil municipal qui n'en a pas discuté ni pris de position sur les sujets traités. Les positions du conseil municipal sont uniquement exposés dans les comptes rendus des conseils municipaux.

Information des deux réunions publiques du 10 juin et du 25 novembre 2010. Thème : « Un lieu de vie et de rencontre dans notre village »

A l'initiative d'un groupe de vaourais, deux réunions publiques se sont tenues les 10 juin et 25 novembre dernier. Pour permettre à chacun, présent ou absent, d'avoir l'information de leur contenu, nous vous proposons ce compte rendu....

Au total, plus de 60 personnes principalement du Village de Vaour ont participé à ces deux réunions. Le 10 juin, notre objectif était de discuter, de confronter nos idées sur un lieu de ce type. Nos discussions et échanges de cette soirée ont confirmé l'envie, le désir d'un lieu collectif au centre du village, accessible à tous facilement... Beaucoup de discussions autour d'un bar restauration et quelques propositions de lieu évoquées....

Le 25 novembre, notre objectif était de préciser nos envies, besoins et priorités sur le lieu et d'étudier leur faisabilité sur le village :

Il existe déjà un lieu de rencontre : le bar Atmosphère (ouvert tous les vendredis soirs, à l'Hôtel du Nord, ouvert à tous pour boire un verre, manger une bonne assiette, jouer aux cartes, au babyfoot ou simplement pour rencontrer ses voisins....n'hésitez plus à pousser la porte, un prochain vendredi !!) répond déjà à certaines de nos priorités et envies mais la discussion nous indique que d'autres envies sont prêtes à naître : manifestations culturelles, un lieu pour les ados, un lieu de restauration ouvert aux personnes de passage, un atelier pour des cours de peinture et stocker du matériel de création, un bar de jour, une garderie ponctuelle pour enfants,

Quelle forme, quel type de gestion pour un tel lieu ? La discussion pourrait se résumer ainsi un lieu indépendant, non privatif, neutre et partagé pour une gestion collective, créé par et pour les villageois.... Un échange animé s'est aussi engagé sur l'intérêt ou non d'associer les institutions à la vie de ce type de lieu.... Mais une gestion réellement collective avec l'implication d'institution est-elle possible ?

Où dans le village? Nous avons listé les lieux à vendre, à louer, et/ou constructible sur le village pour arriver à la conclusion que l'idée d'aménager à moindre coût un existant est beaucoup plus réaliste. Y construire une structure modulable qui s'adapterait aux activités.... permettant que le projet s'affine dans l'action. Les débats s'orientent naturellement vers l'Hôtel du Nord et la Chèverrie et un chapiteau, dont Adria nous propose le montage collectif dans la première quinzaine de janvier.

L'occasion du montage de ce chapiteau (la date sera affichée au bar associatif, à la friperie et à l'épicerie), où nous sommes tous invités, permettrait de nous retrouver, de continuer cette discussion....

Le nombre de participants et les nombreuses prises de paroles dans ses deux réunions nous ont permis de confronter nos idées et envies. Continuons.....

Elisabeth STUTZ, Djamila BENZIDANE, Véronique FRANCOIS, Jean BEHAR,
Frédéric MASSELIN, François LE CLERC, Habitants de Vaour.